

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UICN

Lucerne, Suisse, 2 juillet 1966

21. Conservation au Pérou

Reconnaissant l'importance potentielle de la vigogne comme producteur de laine et attraction pour les touristes,

la 9^e **Assemblée générale de l'UICN** réunie à Lucerne en juin 1966

félicite le Gouvernement péruvien pour les mesures déjà prises pour conserver la vigogne et étudier son écologie, et

recommande instamment d'adopter des mesures semblables pour d'autres espèces importantes de la faune péruvienne, en particulier dans des régions forestières appropriées.